

Rapport annuel 1958

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **54 (1959)**

Heft 2-fr

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le président de la section zuricoise, M. Ess, répondit aussitôt au représentant des autorités que le Heimatschutz était tout prêt à donner à l'Etat, comme on le lui proposait, sa collaboration. A la section zuricoise en effet se posent, au fur et à mesure du développement prodigieux de Zurich, des problèmes toujours plus nombreux. La section tâche, avec vigilance et souplesse, d'affronter ces problèmes, mais elle constate aussi combien est limitée son action. Elle reste à son poste, fidèle à son idéal: pour chaque habitant du canton, le lieu de résidence ne doit pas être seulement lieu de travail et de gain, mais aussi véritable « Heimat ».

A la fin des débats de l'assemblée furent évoqués certains faits fâcheux. Le pillage de cinq chalets anciens de l'Oberland bernois, dépouillés de leurs vieux meubles et même de parties intégrantes des bâtiments, fit l'objet d'une intervention du président de la sous-section du Mittelland bernois. (Voir à ce sujet l'article paru dans le précédent fascicule du Heimatschutz). Il demandait de proposer des mesures de protection adéquates. M. H. Eppens (Bâle) se prononçait pour un communiqué à la presse qui stigmatiserait cette pratique. L'avis du président Burckhardt toutefois prévalut, qui recommandait de charger le comité central de l'affaire. Celle-ci en effet n'est pas facile à résoudre, comme il arrive chaque fois qu'une mesure tend à limiter le droit de propriété. Effectivement une loi, qui certainement prévoirait l'interdiction de la vente et de l'achat de meubles et de parties intégrantes de vieilles demeures de la campagne et de la montagne, serait une atteinte manifeste au droit de propriété; elle serait à coup sûr attaquée au nom de l'égalité des droits. Jusqu'ici, quand on a classé des œuvres d'art autres que des édifices, on a désigné expressément les objets classés. Et l'Etat s'est réservé la priorité en cas de vente. Les membres présents ont reconnu la complexité du problème, et ont chargé le comité central d'en chercher la solution.

Dans son allocution finale, M. Burckhardt remercia la ville et le canton de Zurich de leur généreux accueil, souhaita à la section zuricoise bon courage au travail et bon succès, et invita tous les assistants à demeurer fidèles au Heimatschutz.

Ainsi prit fin une assemblée générale de brève durée, mais qui a laissé aux participants d'abondants thèmes de réflexion.

E. Laur

Rapport annuel 1958

C'est une année mouvementée que nous avons derrière nous. L'affaire des forces motrices de Basse-Engadine, avec leurs répercussions sur le Parc national, atteignit son plus haut période, et fut tranchée par le scrutin populaire du 1er décembre 1958. A part cela, nous avons déployé dans tout le pays notre activité de conseillers et de soutiens; c'est celle qui, considérée dans la durée, nous procure les plus grandes satisfactions.

La vie interne de notre association s'est déroulée comme d'habitude; les faits dignes de mention n'ont cependant pas manqué.

1. Effectifs. Le nombre de nos membres a passé de 8957 à 9075. La mort ou d'autres causes nous ont enlevé 305 membres; 423 nou-

veaux sont venus à nous. Que notre « recensement », pour l'année écoulée, marque derechef une légère progression, est particulièrement réjouissant. En une période où la Ligue du patrimoine a dû prendre position dans une affaire aussi passionnément discutée, il n'aurait pas été surprenant qu'un bien plus grand nombre d'adhérents, divergeant d'avis avec nous, fissent retraite.

Dans les sections, arrivées et départs font à peu près la balance. Celle des Grisons constitue une exception très remarquable: une campagne de recrutement lui a valu 103 adhésions. La perte la plus importante concerne la section zuricoise. Pour qui connaît les circonstances par lesquelles elle a passé, il est encore étonnant que le mal ne soit pas plus grand. Le co-

comité zuricois mérite la reconnaissance du comité suisse, pour être parvenu, malgré tout, à garder 1610 fidèles. Un coup d'œil sur l'effectif des sections montre d'autre part que l'affirmation, entendue ici ou là, selon laquelle le Heimatschutz suisse serait influencé par des puissances financières, ne correspond à rien de réel. On n'entre pas inaperçu dans notre Ligue. Sur-tout, le comité central aussi bien que les sections ont consciemment renoncé aux coups de filet qui, au gré des circonstances, procurent une pêche facile et abondante, mais dangereuse.

2. *Assemblée générale.* L'assemblée annuelle des 10 et 11 mai eut une importance particulière, puisque la Ligue devait prendre position au sujet des forces motrices de Basse-Engadine et de la convention avec l'Italie. Un charmant périple amena d'abord les 200 participants auprès de la chapelle de Tell, restaurée avec notre appui, puis de la maison Treib, après quoi l'on accéda au balcon verdoyant du Seelisberg, pour un « huis clos ». La proximité du Grutli, le cadre majestueux de la Suisse primitive, c'était le lieu propice pour un débat grave et réfléchi. A une forte majorité, l'assemblée décida d'appuyer ce qu'on appelle la solution de compromis, ainsi que la convention avec l'Italie. Les arguments des rapporteurs et les décisions prises ont été publiés dans la revue « Heimatschutz » et ont eu un grand retentissement dans le pays. Le Seelisberg offrit également l'occasion de s'informer sur le projet d'autoroute sur la rive gauche du lac des Quatre-Cantons (côté Grutli). Unanime, l'assemblée a posé la condition *sine qua non* que cette artère ne devait pas porter atteinte au berceau de la patrie, ni à la région environnante.

3. *Comité central.* Le comité central s'est réuni trois fois à Zurich. Un certain nombre de personnalités y sont entrées, soit comme nouveaux présidents de sections, soit comme spécialistes désignés par l'assemblée générale: *J.-J. Ess*, maître secondaire, Meilen; *René Nertz*, Bâle-Ville, remplaçant *M. R. Massini* qui s'est retiré; *A. H. Steiner*, professeur d'architecture au Polytechnicum, élu membre individuel par l'assemblée générale: il prend la place de feu le professeur Hofmann et maintient la liaison entre la Ligue et la génération montante des architectes; *J. Killer*, ingénieur, Baden, président du plan d'aménagement régional de la Suisse du nord-ouest, qui fut longtemps membre du comité de la section argovienne, a été élu par l'assemblée générale: en lui, le secrétariat central a trouvé le spécialiste longtemps espéré pour les questions d'économie électrique.

Aux séances du comité central assisteront aussi désormais les représentants cantonaux des cinq sous-groupes composant la section de Suisse centrale: *MM. Alois Hediger*, de Stans, *Ignace Britschgi*, de Sarnen, *Max Oechslin*,

inspecteur cantonal des eaux et forêts, d'Altdorf, *H. Stieger*, de Schwyz, et *H. Koch*, de Zoug. Là aussi, nous avons des perspectives de liaison et de collaboration plus étroites.

Enfin, l'assemblée générale a élu membre d'honneur *M. Edmond Fatio*, qui fut longtemps le président très apprécié de la section genevoise et, comme tel, membre du comité central. Edmond Fatio était un des derniers de ceux qui vécurent l'époque de la fondation du « Heimatschutz », et, pendant plus d'un demi-siècle, il avait servi notre idéal avec une distinction et une fidélité rares.

Le comité central comprend ainsi 35 membres et ressemble à un petit parlement. C'est pourquoi il n'est convoqué que pour débattre des questions importantes.

4. *Comité directeur.* Les affaires pressantes sont liquidées par le comité directeur, qui se compose des personnalités suivantes: *M. E. Burckhardt*, Saint-Gall, président; *M. Henri Naef*, Bulle, vice-président; *M. Louis Allamand*, Zurich, trésorier; *M. Max Kopp*, Zurich, conseiller technique; *M. E. Laur*, secrétaire général; *M. A. Wettstein*, chef de l'Ecu d'or.

5. *Secrétariat général.* Le travail quotidien s'effectue au secrétariat central, « Heimethuus », Zurich. Grâce à l'Ecu d'or, il distribue chaque année les fonds importants dont le comité central et les sections ont besoin pour leur action. Il examine toutes les demandes et prépare ainsi des décisions mûrement étudiées. L'une de ses tâches les plus lourdes est la publication de la revue *Heimatschutz*. Voici ce qu'il y a à dire à ce sujet. Comme le mentionnait notre dernier rapport, notre éminent rédacteur romand, *M. Naef*, a abandonné cette charge à fin 1957 pour pouvoir se consacrer à ses travaux personnels. *M. Gautier*, président de la section genevoise, a bien voulu accepter de lui succéder, ce dont nous lui sommes reconnaissants; comme jusqu'alors, *M. Claude Bodinier*, de Neuchâtel, fait une partie du travail (traductions, etc.). Un changement est survenu: pour la première fois, tous les fascicules de l'année ont été publiés en deux éditions, l'une en allemand, l'autre en français. Auparavant, la revue était bilingue, en ce sens que les Romands avaient juste droit à de brefs résumés français d'articles en allemand. Afin d'établir plus de justice à l'égard de nos lecteurs de Suisse française, nous avons introduit ces dernières années en tout cas un fascicule entièrement français. L'innovation fut très bien accueillie, et le vœu fut exprimé que l'exception devienne la règle. Aujourd'hui comme hier, les sujets les plus importants sont traités dans les deux éditions, ce qui permet d'utiliser les mêmes clichés photographiques. Le rédacteur français a toutefois la possibilité de supprimer les textes qui ne sont pas de nature à captiver ses lecteurs, en les remplaçant par des

articles sur l'actualité du pays romand. Nous pensons qu'ainsi les deux principales régions du pays sont bien servies. Le système de la double édition est évidemment plus onéreux, d'autant plus que le nombre des lecteurs romands ou tessinois (qui reçoivent les numéros français) est beaucoup moins important que celui des abonnés alémaniques. Il est cependant conforme au bon usage helvétique, qui veut que les minorités linguistiques ne soient pas comptées par tête, mais considérées sur un plan d'égalité, et que l'on consente les sacrifices nécessaires. Le comité central espère que cette innovation, qui met fin à une injustice qui n'a que trop duré, recueillera l'approbation générale.

6. *Bureau technique.* Nous extrayons ce qui suit du rapport de M. *Max Kopp*, architecte, chef de notre bureau technique à Zurich:

I. Bureau technique et planification.

Cette quinzième année ressemble beaucoup, en apparence, aux précédentes, par les travaux exécutés. Il y a cependant une évolution évidente, qui a commencé pendant la dernière décennie et qui devient toujours plus frappante: c'est la transformation d'une grande partie du plateau suisse en une région urbaine ou semi-urbaine. Partout s'affirment les contrastes entre l'ancien et le moderne, et le problème d'un développement harmonieux, canalisé, se pose avec acuité. Cela d'autant plus qu'une planification d'une certaine envergure, dans le sens du Plan d'aménagement national, est toujours vouée à l'échec faute de base légale. La création d'une telle base me semble d'une urgente nécessité pour le proche avenir. Le «*Heimatschutz*» pourrait lui aussi y contribuer, de sa place et avec les forces dont il dispose. Avec le grand crédit moral qu'il s'est acquis, il doit pouvoir éveiller et renforcer le sens des ensembles, c'est-à-dire des règles d'harmonie auxquelles chaque construction doit individuellement se plier pour s'intégrer dans un ensemble architectonique. Si le bureau technique, à cet égard, ne peut apporter qu'un assez modeste concours, il a toutefois la possibilité d'agir concrètement, par l'exemple, dans son activité de tous les jours.

Citons quelques-unes de ses interventions parmi les plus importantes:

Canton de Zoug.

La rive du lac d'Aegeri est protégée par un plan d'extension. Mais les autorités sont assaillies de demandes de construction. Le chef du bureau technique vient parfois à leur secours.

Canton de Berne.

Le village de Douanne, au bord du lac de Bienne, a gardé jusqu'à présent son pittoresque et son unité. Mais le besoin de logements a suscité un projet de surélévation de certains immeubles. Le bureau technique a formulé ses critiques et proposé des améliorations.

Canton d'Obwald.

On élargit la route cantonale qui traverse Sachseln. Mesure dont la nécessité n'est pas contestable. Pour l'essentiel, le projet a été approuvé par la section de Suisse centrale et le bureau technique.

Commune de Lichtensteig.

Un projet de construction d'une fabrique au bord de la Thur menace gravement la silhouette de la vieille ville. L'expertise du bureau technique conclut au rejet, conformément à la prise de position de la section saint-galloise.

Ligue suisse du patrimoine.

Visites et expertises concernant les travaux préparatoires pour l'action «*Ecu d'or*» en faveur de Werdenberg. Plans de restauration pour la maison Treib et l'aménagement des terrains environnants. Inspection et entretiens à Silvaplana au sujet du projet de téléphérique du Corvatsch.

Il ressort du rapport du bureau technique que son chef et ses collaborateurs ont consacré 79 jours de l'année à des questions concernant la Ligue du patrimoine. D'autre part, M. Kopp est le seul architecte qui fasse partie de la commission fédérale pour la protection de la nature et des sites, où il a l'occasion de faire valoir le point de vue de la Ligue du patrimoine dans des cas nombreux et importants; les décisions sont souvent prises après visite des lieux.

7. *Ligue des patois alémaniques*, section patoisante de la Ligue du patrimoine; son secrétaire, M. Bächtold, de Zurich, nous communique:

Le «*Bund Schwyzertütsch*» bénéficie du soutien financier de la Ligue du patrimoine et lui en est fort reconnaissant. Ce montant sert surtout à couvrir les frais d'un office de consultation qui fournit toute espèce de renseignements sur les dialectes, aussi bien à des personnes privées qu'à des entreprises, à des publicistes de la presse ou du cinéma. Cet office est consulté aussi par de nombreux étrangers établis dans notre pays et désireux de se familiariser avec ses dialectes. La Ligue patoisante devra organiser des cours de suisse allemand. Elle a contribué à la publication d'une série de grammaires, dont le modèle est la grammaire zuricoise du professeur A. Weber. Des grammaires zougaise et lucernoise sont à l'impression.

La Ligue patoisante considère comme de son devoir de donner aux dialectes la place qui leur revient dans un pays où ils sont la langue usuelle de cercles très étendus.

8. *Comptes.* Comme d'habitude, nos recettes et dépenses figurent dans deux comptes séparés: les *comptes ordinaires* et les *comptes de l'Ecu d'or*. Les recettes ordinaires se sont élevées à Fr. 81 629.40. Elles sont plus élevées que

l'année précédente, parce que la Confédération nous a versé, du legs de la fondation Kiefer-Hablitzel qu'elle administre, Fr. 19 000.— au lieu de Fr. 14 000.—. Mais les dépenses ont augmenté elles aussi, et se montent à Fr. 87 682.37. La principale cause en est la publication de la revue en deux éditions, française et allemande, qui a coûté Fr. 3000.— de plus. Pour équilibrer les comptes, un montant de Fr. 6000.— a été prélevé dans la caisse de l'Ecu d'or au bénéfice des comptes de la revue. Mesure justifiée, étant donné que la revue ne parvient pas seulement à nos membres, mais contribue dans une large mesure à la propagande de nos idées. Ensuite de ce virement, les comptes ordinaires 1958 bouclent par un déficit de Fr. 52.97. Si bien que notre fortune passe de Fr. 63 627.37 à Fr. 63 574.40. Et pourtant, nous sommes devenus plus riches, grâce à deux legs dont le montant figure séparément dans notre bilan.

Dans notre dernier rapport, nous nous demandions pourquoi, à la différence d'autres associations amies, le « Heimatschutz » figurait si rarement parmi les donataires testamentaires. Eh bien, cette légère allusion a été entendue. Mme Elise Hauser, femme de l'ancien juge fédéral, a pensé à nous et nous avons reçu à la fin de l'année la jolie somme de Fr. 15 537.30. Le célèbre collectionneur Max Geldner, de Bâle, nous a laissé pour sa part Fr. 2000.—. Ces deux legs ne doivent pas être placés à intérêts, mais servir à des actions significatives du « Heimatschutz ». Un chaleureux merci aux donateurs ainsi qu'à leurs proches!

9. *L'Ecu d'or 1958.* Pour nos membres, l'Ecu d'or revient chaque année avec la régularité de l'automne et sans poser plus de problèmes. Mais pour ceux qui organisent cette vente, cela ressemble au travail des paysans qui labourent, sèment, veillent au grain, et pour finir engrangent la récolte avec la sueur de l'angoisse. Notre récolte 1958, en dépit de perspectives favorables, a été finalement très moyenne, car deux de nos champs d'action ont durement pâti de décisions officielles.

Dans la ville de Zurich, la plus grande acheteuse du pays, nous fûmes obligés de recruter les jeunes vendeurs de façon extrascolaire. Il en résulta non seulement une augmentation des frais, mais une forte diminution du nombre des vendeurs: il a été vendu 20 000 écus de moins que les autres années. Les autorités ne s'attendaient pas à ce que leur « trait de plume » eût des conséquences aussi graves. Pour 1959, heureusement, les écoles collaboreront de nouveau avec nous. Pour plus tard, la question n'est pas encore réglée.

A Genève, les organisateurs de la vente ont eu à disposition, au lieu des élèves de quatrième et de cinquième primaire, des élèves de l'école secondaire. Or, il est bien connu que les premiers sont de beaucoup meilleurs vendeurs; ils se donnent entièrement à leur tâche, alors que les autres sont à un âge où trop de choses

les sollicitent. Dans le tourbillon de la rue, ils perdent vite de vue ce qu'ils ont à faire, et, insouciant, reviennent après un laps plus ou moins long en rapportant des cartons à demi-pleins. Résultat en chiffres: 13 101 écus au lieu de 20 905 l'année précédente.

Dans le reste du pays, la vente s'est heureusement déroulée au rythme habituel. Douze cantons ont même amélioré leurs résultats. Dans les autres, le recul est insignifiant. Pour l'ensemble de la Suisse, on est arrivé à 594 560, contre 619 002 en 1957. Comme les frais ont pu être abaissés de Fr. 4424.80, le bénéfice net est seulement de Fr. 18 827.57 plus bas, soit Fr. 352 411.55. Ce chiffre est tout de même important, et permet à la Ligue du patrimoine comme à celle de la Nature d'accomplir derechef de nombreuses tâches auxquelles on n'aurait même pas pu songer avant l'existence de l'Ecu d'or.

Selon les normes en vigueur, le bénéfice net a été réparti comme suit par la commission de l'Ecu d'or:

Part préalable de la Ligue du patrimoine (caisse centrale) . . .	59 456.—
Pour les tâches communes des deux Ligues, y compris le versement au fonds des œuvres d'importance nationale (dont prélèvement de Fr. 30 000.— pour le Treib et de Fr. 20 000.— pour Werdenberg)	76.955.55
Part ordinaire de la Ligue du patrimoine national	108 000.—
Part ordinaire de la Ligue suisse pour la protection de la nature	108 000.—
	<u>352 411.55</u>

Sur la part ordinaire de la Ligue du patrimoine national a été distribué, comme d'habitude, 80% aux sections cantonales, soit Fr. 86 400.—, proportionnellement à leurs ventes respectives. Le comité central a voté les subsides suivants, au débit de la caisse centrale, pendant l'année:

<i>Subsides:</i>	
Bureau technique	12 022.10
Revue Heimatschutz, y compris l'édition française	6 000.—
Revue « Il nostro Paese » (section tessinoise)	1 000.—
Fédération suisse des costumes, pour son concours lors de la vente de l'Ecu d'or et pour son activité culturelle (danse et théâtre populaire, etc.) . . .	10 000.—
Association pour la protection des rives du lac de Zurich . . .	2 500.—
Ligue des patois alémaniques (section patoisante du Heimatschutz)	3 500.—
Rénovation de la maison Hilty à Werdenberg	10 000.—
Rapport	<u>45 022.10</u>

Rapport	45 022.10
Restauration de la « Grande Maison » à Oltingen BL	1 500.—
Restauration de la maison Egli à Lautikon (la plus belle maison à pignon du canton)	10 000.—
Restauration de la « Bundeskapelle », Brunnen	5 000.—
Rénovation de l'église de Stüsslingen SO	2 000.—
Restauration complète de la cure (de 1727) à Büren SO	2 000.—
Rénovation de l'hôtel du Cerf à Romont	8 000.—
Rénovation de l'église gothique de Safien-Platz GR	5 000.—
Restauration d'une maison engadinoise à Bergün (maison Braun)	3 000.—
Restauration intérieure de l'église de Sent	5 000.—
Restauration de l'église de Faido TI (toit de granit)	2 500.—
Pour la conservation d'un vieux pont de pierre à Lavertezzo (Val Verzasca)	2 500.—
Rénovation de la chapelle de Triboltingen TG	7 000.—
Palais Stockalper à Brigue, premier versement pour la seconde étape des travaux	10 000.—
Pour la conservation de l'étang « La Gouille » près d'Evolène	1 000.—
Divers	513.60
	<u>110 035.70</u>

A la fin de l'année, il restait Fr. 4950.25 dans la caisse de l'Ecu d'or. Ils sont à la disposition du comité central pour les subsides qui seront versés d'ici à l'automne 1959. On voit que les recettes de l'Ecu d'or ne sont point thésaurisées, et qu'au contraire, à peine encaissées, elles se répandent au gré des requêtes.

La vente de l'Ecu d'or ne va pas sans une campagne de propagande ample et bien orchestrée. La contribution de M. W. Zeller, dans les illustrés hebdomadaires ou mensuels de Suisse alémanique, est particulièrement importante. Elle dure pratiquement toute l'année, le chef de notre service de presse revenant à maintes reprises sur le travail du « Heimatschutz » et de la protection de la nature à l'aide de sa documentation photographique et de sa plume féconde. Dans les semaines qui précèdent la vente, on peut dire que la presse entière est servie en articles et en illustrations. La radio et les actualités cinématographiques sont aussi à notre disposition. Nous avons la satisfaction de rencontrer partout de bonnes dispositions à notre égard, et s'il arrive que dans une question brûlante l'une des Liges alliées prenne une position contraire à celle de l'autre, ce n'est pas à nous qu'on peut s'en prendre. La presse sait que les tâches des protecteurs du patrimoine et de la nature dépassent les querelles par-

ticulières du moment, et il sied que nous la remercions ici de la conception élevée qu'elle a de notre action.

Dans notre pays aux quatre langues nationales, la propagande est aussi quadrilingue. La presse romande est servie par M. Claude Bodinier, de Neuchâtel, la presse tessinoise par M. Camillo Valsangiacomo, de Zurich, et la presse romanche par des rédacteurs de la région. Nombreux sont aussi les présidents de sections qui donnent de la voix, en publiant des appels, ou des communiqués indiquant les résultats de la vente. Grâce à ce vaste concert, la population refait chaque année connaissance avec l'Ecu d'or et se trouve exactement informée du but visé. Ce fut le cas cette fois pour le Treib, dont la silhouette ornait les médailles, et ce motif a en général plu. C'était, comme toujours, un petit chef-d'œuvre graphique du sculpteur Carl Fischer, de Zurich.

La vive reconnaissance des deux Liges va une fois de plus au chef de l'Ecu d'or, M. Albert Wettstein, qui gouverne avec prudence et infatigable ténacité la barque chargée d'or, et qui a appris à braver les inévitables tempêtes avec sérénité.

Il faut encore mettre à l'actif (moral) de cette année la collaboration amicale et confiante qui a marqué les travaux de la *commission de l'Ecu d'or*, dont la composition s'est renouvelée en ce qui concerne le « *Naturschutz* ».

Certaines des *œuvres nationales de l'Ecu d'or*, auxquelles va notre constante sollicitude, appellent le commentaire suivant:

Iles de Brissago: Elles continuent à être visitées et les comptes sont équilibrés. En revanche, voilà deux ans déjà qu'un botaniste en chef nous fait défaut, et les conséquences commencent à s'en faire sentir. Il semble que le gouvernement zuricois ait eu jusqu'à présent la plus grande peine à trouver un successeur au professeur Däniker, ancien directeur du jardin botanique de la ville de Zurich. Il devait, d'entente avec le gouvernement tessinois, reprendre également la direction du jardin botanique des îles Brissago. On a appris cependant que le professeur F. Markgraf, de Munich, a été appelé par l'Université de Zurich, et l'on peut espérer qu'au cours de l'année 1959, il pourra se consacrer également à notre jardin botanique de la Suisse méridionale.

Righi-Kulm: On sait que les P. T. T. et l'armée ont manifesté l'intention d'installer au sommet du Righi un émetteur à ondes courtes et un relai de télévision. C'est ainsi qu'à peine débarrassé des inesthétiques témoins du passé hôtelier, le célèbre sommet devrait se parer de ceux de la technique moderne. Le comité directeur du « Heimatschutz » était certain de se faire l'interprète de tous nos membres en repoussant ce projet et en priant ses auteurs d'aller chercher plus loin un endroit favorable. Le

professeur Tank, du Poly, fut chargé d'une étude dont la conclusion fut, hélas, que le Righi était le sommet le plus approprié. Quand elle fut connue, la presse de Suisse centrale dirigea un feu roulant contre les deux Ligues coupables de résistance, et l'Unterallmend-Korporation d'Arth, propriétaire des terrains convoités, fut parallèlement soumise à de fortes pressions. Pour montrer leur bonne volonté, les dirigeants des deux Ligues demandèrent à voir les plans des P. T. T. Leur surprise ne fut pas mince quand ils découvrirent qu'on ne prévoyait pas seulement la construction d'une tour métallique de 40 m. au sommet du Righi, mais encore un bâtiment administratif et technique de 20 m. de longueur à l'emplacement de l'hôtel Regina Montium, disparu grâce à l'Ecu d'or! Après comme avant, un « non » énergique s'imposait. L'administration des P. T. T. le comprit et s'offrit alors à étudier deux variantes, dont l'une devait prévoir un émetteur masqué derrière les rochers, et l'autre l'aménagement d'une ancienne annexe de l'hôtel Kulm, en dessous de la zone protégée. Bien que plus de six mois se soient écoulés depuis lors, ces nouveaux projets n'ont pas encore été présentés. Mais, durant ce laps, la presse n'a pas manqué de renouveler ses attaques contre l'incompréhension du « Heimatschutz ». Etant donné que la Suisse centrale, aussi bien pour la radio que pour la télévision, a en fait de très mauvaises réceptions, et que l'opinion publique attend avec impatience la solution du conflit, nous serons obligés d'examiner les projets des P. T. T. en considérant la situation avec réalisme. Le prochain rapport annuel dira très probablement comment cette pénible affaire se sera terminée.

La dernière en date de nos œuvres d'importance nationale, la restauration du *Treib*, est en cours d'exécution, et sera sans doute achevée dans le courant de l'été.

10. Problèmes nationaux qui préoccupent le « Heimatschutz ».

Inn et Spöl. Le peuple suisse a donné son verdict le 1er décembre 1958. La décision était si nette qu'elle ne souffrait aucune discussion, et les vaincus ont accepté leur sort avec élégance. Les améliorations que nous avons pu obtenir en joignant nos efforts à ceux des autres partisans de la « solution de compromis » apparaissent désormais en pleine valeur. C'est un résultat beaucoup plus positif, du point de vue de la protection de la nature, que si nous nous étions trouvés du côté des « Neinsäger » impénitents.

Reste maintenant l'initiative constitutionnelle de la Lia Naira, pour la protection du Parc national. Ses promoteurs sont parfaitement conscients qu'ils ne peuvent attendre aucun enthousiasme pour un texte donnant à la Confédération le droit d'exproprier, le cas échéant, le domaine du Parc. Ils gardent toute-

fois cette flèche en réserve dans leur carquois, en attendant de voir ce que sera le nouvel arrêté fédéral sur le Parc national, que prépare le département de l'Intérieur. On espère aussi, d'autre part, que l'article constitutionnel sur la protection de la nature et des sites, également sur le métier, contiendra une disposition particulière concernant le Parc national. L'avenir nous dira si ces perspectives se réaliseront. Il est en tout cas réjouissant qu'après les profonds remous soulevés par la bataille, l'esprit de collaboration règne de nouveau, et que le Parc national, loin de rester tel qu'il est actuellement, doive être sensiblement agrandi, et placé pour l'avenir sous la protection de dispositions légales à la fois sûres et unifiées. Cela nous console de la perte du libre Spöl, qui, à nos yeux aussi, est très lourde.

Si l'on croyait que la Ligue du patrimoine peut maintenant vivre dans la sérénité, on se tromperait cruellement! Notre époque de bouleversements nous place derechef devant des problèmes aussi importants que nouveaux.

Routes nationales: Dans les offices techniques du pays entier, on travaille à des plans d'autoroutes, qui sillonneront la Suisse dans un proche avenir. Ils sont nécessaires, et la votation fédérale du 6. 7. 58 a montré que le peuple suisse l'entend bien ainsi. Mais ces larges artères apporteront de profondes atteintes au paysage. C'est pourquoi le comité central a estimé de son devoir de participer, le moment venu, à l'élaboration des plans. Lors d'une séance spéciale, le 24 janvier 1959, il a été informé de la situation par M. R. Ruckli, inspecteur fédéral des constructions, et a constaté avec satisfaction qu'une collaboration constructive avec la Ligue du patrimoine était considérée comme la bienvenue. La tâche des sections consistera à prendre connaissance du détail des plans d'exécution auprès des administrations cantonales. Dans les cas où elles constateront que des paysages ou des sites d'une valeur esthétique particulière sont menacés sans nécessité impérieuse, elles devront proposer des solutions meilleures. On peut prévoir à coup sûr qu'il ne leur sera pas facile de vaincre la résistance des intéressés. Le comité directeur a toutefois le sentiment qu'en haut lieu on est disposé à faire des autoroutes qui ne soient pas seulement parfaites du point de vue technique, mais qui soient aussi conçues avec goût. Cependant, une entente sur les principes ne suffit pas; la diversité de notre territoire exige que l'on trouve, de cas en cas, la solution la mieux adaptée au terrain. Seul le doigté de l'homme de l'art réussira à harmoniser le réseau routier avec le paysage, à épargner les villages et les vieilles villes, à ménager la sécurité des habitants, et à favoriser non seulement les pointes de vitesse, mais aussi le plaisir des automobilistes qui parcourront notre beau pays. Les spécialistes du paysage devront œuvrer de concert avec les techniciens, en camouflant les

talus et les inévitables tranchées avec des arbres et des buissons. Nous fournirons notre contribution, de telle sorte que cette vaste entreprise, le jour où elle sera menée à chef, porte aussi notre empreinte.

« *Heimatschutz* » et construction nouvelle: Il n'y a pas seulement la construction du plus important réseau routier suisse de tous les temps; notre pays est aussi un gigantesque chantier où une architecture tout à fait nouvelle monte vers le ciel. Les routes nationales coûteront trois milliards, et d'aucuns se demandent avec inquiétude si notre peuple trouvera au cours des années les sommes nécessaires. Or, on constate qu'aujourd'hui déjà l'économie privée et les pouvoirs publics dépensent chaque année *cinq* milliards pour la construction! Ce n'est pas peu grave, si l'on considère qu'en effet du Bodan au Léman, le Plateau se transforme peu à peu en un immense paysage industriel. L'association suisse pour le plan d'aménagement national, d'une inspiration proche de la nôtre, fait son possible pour apporter un peu d'ordre et de méthode dans ce chaos. Mais le peuple suisse, et nous avec lui, avons de quoi être perplexes devant ce que l'on bâtit actuellement; rien d'étonnant à ce que plus d'un de nos membres s'effraie en voyant pousser dans nos villages, dans nos vieilles cités, des maisons-tours dont on croyait récemment encore qu'elles resteraient l'apanage du continent américain. Il n'est pas surprenant que cela ait suscité de vives discussions avec les partisans de cette nouvelle mode. Et c'est ainsi qu'est née, parmi ceux-ci, l'impression, fautive à notre avis, que la Ligue du patrimoine était l'ennemie jurée de la construction nouvelle et barrait la route à ceux qui pensent édifier les chefs-d'œuvre architecturaux de notre époque. Pour dissiper cette incertitude, l'« Œuvre » (Werkbund) a placé le problème « Heimatschutz et construction nouvelle » au cœur de sa dernière assemblée générale, et invité notre comité directeur à un débat public. Cette réunion a eu lieu à Lenzbourg le 25. 10. 58 et a apporté, croyons-nous, toute la lumière. Nouvelle construction... oui, mais *de bon goût* et toujours à sa place! Lorsque même les représentants de

l'« Œuvre » eurent spontanément reconnu que la fièvre de construction et de spéculation suscite dans le pays un véritable flot de bâtiments bizarres, insolites, ultramodernes, et qui resteront là pendant des dizaines d'années, il ne fut pas difficile de s'entendre. Car, de leur côté, les représentants du « Heimatschutz » purent donner toutes assurances qu'on leur attribue bien à tort l'idée que la défense du patrimoine gît toute entière dans un certain « Heimatsstil ». Le respect de la tradition, qui figure dans les statuts de la Ligue, ne signifie pas que les styles anciens doivent être éternellement imités. Le hasard avait voulu que peu avant la discussion de Lenzbourg, le comité directeur eût décidé de consacrer l'assemblée générale de 1959 au thème « Heimatschutz et construction nouvelle », et de prendre Zurich comme exemple. On se sépara donc amicalement, après avoir décidé d'organiser dans un proche avenir une exposition itinérante sur le thème « Bonne et mauvaise construction nouvelle, Heimatschutz bien et mal compris ». Une séance commune du comité central de la Ligue et de l'« Œuvre » aura d'ailleurs lieu bientôt, qui permettra d'approfondir la discussion commencée à Lenzbourg et de faire avancer le projet d'exposition.

11. *Perspectives.* Une fois de plus, notre tour d'horizon montre combien vaste est le champ d'action de la Ligue du patrimoine national. Notre travail le plus efficace, le plus manifeste, le plus réjouissant, nous devons et voulons le poursuivre: c'est, aujourd'hui comme hier, la restauration des monuments; et la chaîne s'allonge, grâce aux écus d'or, des réalisations grandes ou petites que chaque année nous apporte; nous en sommes profondément reconnaissants au public. Mais, à côté de cela, nous devons nous occuper de tout ce qui transforme et bouleverse notre pays; nous devons lutter contre l'inconscience et le vandalisme. Certes, nous aussi sommes ouverts au modernisme; toutefois, dans tout ce qu'il entreprend, il doit s'intégrer dans l'aspect général de notre pays; car, cette Suisse d'aujourd'hui et de demain, nous ne voulons pas seulement l'utiliser, nous voulons pouvoir l'aimer.

E. Laur